



PRÉFÈTE DE L'HÉRAULT

Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

portant ouverture d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux souterraines en vue de l'alimentation en eau potable de la commune de La Boissière à partir des forages des Planasses 2021, de l'instauration des périmètres de protection et des servitudes qui en découlent, pour le compte de la Communauté de Communes Vallées de l'Hérault

Il sera procédé du **25 mars 2026 à 9 h au 10 avril 2026 à 17 h inclus**, soit 17 jours consécutifs à une enquête publique sur le projet susvisé.

Ce dossier présenté par la Communauté de Communes Vallées de l'Hérault a été instruit au titre du Code de la santé publique par l'agence régionale de santé Occitanie et jugé régulier et complet.

M. Philippe ORIGNY, a été désigné par le président du tribunal administratif de Montpellier en qualité de commissaire enquêteur. En cas d'empêchement définitif de ce dernier, la préfète de l'Hérault transfère sans délai, à M. Jean-Pierre DEBUIRE commissaire-enquêteur suppléant, la poursuite de l'enquête publique.

Les pièces du dossier d'enquête publique seront déposés et consultables pendant toute la durée de l'enquête :

- en mairie de La Boissière, siège de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public;
- sur le site du registre dématérialisé sécurisé eu lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/forage-laboissiere-ccvh-web/>
- sur le site internet des services de l'État dans l'Hérault, au lien suivant : <https://www.herault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/ENQUETES-PUBLIQUES2>
- un dossier sera également mis à la disposition du public, dans la mairie d'Argelliers (aux jours et heures habituels d'ouverture au public) concernée par le périmètre de protection rapprochée.

Le public pourra présenter ses observations et propositions selon les modalités suivantes :

- sur le site du registre dématérialisé sécurisé eu lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/forage-laboissiere-ccvh-web/>
- sur le registre d'enquête déposé en mairie de La Boissière aux jours et heures habituels d'ouverture au public;
- par mail à l'adresse électronique suivante : forage-laboissiere-ccvh@democratie-active.fr
- auprès du commissaire enquêteur lors de ses permanences aux jours et lieux définis comme suit :

| MAIRIE | DATE | HORAIRES |
|--------------|------------------------|----------|
| La Boissière | Mercredi 25 mars 2026 | 14h-17h |
| | Vendredi 10 avril 2026 | 14h-17h |

- par voie postale à Monsieur le commissaire enquêteur, enquête publique « Forages Planasses », mairie de La Boissière, 6 rue de la Poste, 34 150 La Boissière.

Il pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la demande dûment motivée.